MISE EN SITUATION

Fort d'une confiance en lui acquise pendant son premier cours de leadership lors d'activités en plein air, Pierre avait décidé de s'inscrire à un voyage d'aventure au Népal. Ses instructeurs étant apparemment expérimentés et compétents, il jugeait que le voyage serait sans danger. Les participants provenaient de partout au pays. Ils avaient tous déjà de l'expérience en activité de plein air. Ils semblaient tous en bonne condition physique et prêts à s'engager dans une aventure amusante. Les membres du groupe ont rencontré les instructeurs à Kathmandu. On les a ensuite emmenés à l'hôtel, où ils ont assisté à une brève séance d'information.

Le jour suivant, on a acheminé le groupe vers les montagnes à bord d'un autobus. Un groupe de sherpas et de porteurs s'est joint à eux pour leur préparer les repas, leur servir de guide et transporter leurs vêtements et équipements. Pierre était mentalement préparé à vivre une belle aventure. Ils ont traversé des lits de rivières et des montagnes, en ascensions et en descentes vertigineuses tous les jours. Puisqu'on était au printemps, il faisait beau et l'air était frais. Les membres du groupe s'exerçaient à parler le népalais tous les soirs en jouant au volleyball avec les porteurs et en chantant des chansons avec eux.

Un jour, les instructeurs ont donné la chance au groupe de traverser un col à 5395 m (17 700 pi) à la marche. On a brièvement discuté de l'itinéraire à prendre, puisqu'on avait conseillé au groupe d'apporter des vêtements légers pour la randonnée pédestre. Si des personnes avaient des vestes ou des chandails chauds en surplus, elles les partageraient avec les porteurs. Pierre aimait l'idée d'un tel défi et d'une ascension à haute altitude. Il avait une confiance absolue en ses instructeurs et au programme. Au moment où ils ont levé le camp, à trois heures du matin, il neigeait. Ils ont entrepris l'ascension en deux groupes.

Après 10 heures de randonnée, le groupe a commencé à avoir des ennuis. Une fille souffrait d'hypothermie; un sherpa l'a transportée sur son dos pour descendre la montagne. D'autres étaient étendus sur la neige, vomissaient ou étaient simplement assis, épuisés. Les deux groupes se sont perdus de vue, mais aucun des participants ne s'en souciait vraiment. Ils continuaient d'avancer en suivant les ordres. Finalement, le sherpa en chef est allé rejoindre le groupe de tête pour lui dire que le groupe retournerait au campement. Le groupe a rebroussé chemin de peine et de misère. Épuisés, gelés et malades, les membres du groupe ont finalement rejoint le campement. Le jour suivant, on a discuté de l'expérience. Les instructeurs ont informé le groupe que les porteurs avaient fait demi-tour bien avant le groupe et qu'ils refusaient de transporter les effets personnels jusqu'au campement suivant. On a aussi découvert que le campement suivant était une hutte communautaire qui ne disposait pas de bois de feu. Le dernier groupe qui avait traversé le col avait tout utilisé la nuit précédente. Étant donné l'état du groupe, ils craignaient que quatre ou cinq personnes ne souffrent d'hypothermie grave ou ne meurent s'ils avaient poursuivi le chemin.

Le groupe restait muet. Pierre s'imaginait être l'un de ces malchanceux puisqu'il avait ressenti le besoin de dormir – il en serait sûrement mort. Il s'était foulé la jambe en tombant sur le sentier et était terrifié. Il avait essentiellement perdu confiance aux chefs et en leur capacité de prendre des décisions qui assureraient leur sécurité. Il doutait de ses propres habiletés et s'était juré de ne plus jamais participer à un voyage organisé, à moins qu'il ne dispose de tous les détails avant le départ. Pourquoi avait-il tenté de traverser un col à 5000 m (17 000 pi) en espadrilles et en pantalons de coton? Il aurait dû user de plus de bon sens, mais il s'en était remis complètement aux chefs pour prendre de bonnes décisions. Plus il y pensait, plus il sentait la rage monter en lui; il s'en est surtout voulu d'avoir agi de façon si dangereuse. Cette expérience a aussi donné à Pierre l'idée de devenir chef d'activités en plein air pour offrir à d'autres personnes une expérience agréable et sécuritaire. Il suivrait la formation nécessaire pour travailler avec les participants en respectant leur niveau d'habileté. Il a aussi réalisé que la vie est fragile et facile à perdre quand on est dans la nature sauvage.

Son excès de confiance après son premier cours avait été mal placé. Il savait que les expériences de plein air pouvaient changer les personnes en mieux, mais il a maintenant appris que de mauvaises décisions prises par les chefs pouvaient avoir de graves conséquences. Pierre a appris sa leçon et a pu remettre en contexte sa mauvaise expérience afin d'avoir la détermination nécessaire pour s'améliorer et partager ce qu'il a appris avec les autres. Il est allé chercher une formation complémentaire ainsi que d'autres occasions pour apprendre des compétences techniques. Son expérience en enseignement l'a aidé à travailler efficacement avec les groupes et à être à l'écoute des besoins des participants d'âges et d'expériences variés.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PF-002/A-CR-CCP-703-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Pierre a dû se livrer à une introspection critique. Il a appris que tout ne va pas de soi dans la nature. En renforçant sa conscience de lui-même, il est devenu un excellent chef d'activités en plein air. Il a maintenant dirigé des centaines d'étudiants dans les montagnes. Rétrospectivement, il est content d'avoir vécu des expériences qui lui ont fait prêter attention aux limites des personnes dans des activités de plein air. Il prend des décisions prudentes et dirige régulièrement des voyages sécuritaires. Il est chanceux d'avoir pu tirer des leçons positives d'une mauvaise expérience. Maintenant plus complet en tant qu'être humain, il est un chef d'activités en plein air réputé et mature (Martin, B., Cashel, C., Wagstaff, M. et Breunig, M., *Outdoor Leadership: Theory and Practice*, Human Kinetics (pages 120 à 121)).

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PF-002/A-CR-CCP-703-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.